

NOTE AUX ELEVES ET AUX FAMILLES

REINSCRIPTION DES ANCIENS ELEVES AU L.P. LA TRINITE
RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

**LA PRÉSENCE DES PARENTS ACCOMPAGNÉS DE LEUR ENFANT EST OBLIGATOIRE.
LES DATES D'INSCRIPTION DEVRONT ETRE STRICTEMENT RESPECTÉES.**

Jeudi 15 juin 2017 Vendredi 16 juin 2017	De 7H30 à 12H30 De 7H30 à 12H30	<u>CLASSES DE TERMINALE BAC PRO :</u> TPEL – TPGA – TPTEB – T PMV
Lundi 19 juin 2017	De 7H00 à 12H30	<u>CLASSES DE TERMINALE BAC PRO :</u> TASSP1 (domicile) - TASSP2 (structure) - BTS ELEEC 2ème année
Mardi 20 juin 2017 Jeudi 22 juin 2017	De 7H30 à 12H30 De 7H30 à 12H30	<u>CLASSES DE PREMIERE BAC PRO :</u> 1PEL – 1PGA – 1PTEB – 1PMV – 1ASSP1 (domicile)
Vendredi 23 juin 2017	De 7H00 à 12H30	<u>CLASSES DE TERMINALE CAP</u> <u>(2^{ème} année de CAP) :</u> 2CAP ELEEC – 2CAR – 2PCAR – 2MV –
Lundi 26 juin 2017	De 7H00 à 12H30	<u>CLASSES DE TERMINALE CAP</u> <u>(2^{ème} année de CAP) :</u> 2PAT – 2PE –

IMPORTANT

A) - PIECES A FOURNIR (REINSCRIPTION SIMPLIFIEE) :

- 2 photos d'identité récentes avec nom, prénom, classe de l'élève inscrit au verso.
- Adresse mail des Parents et de l'élève
- Numéro de téléphone fixe et de portable des parents et de l'élève
- Autorisation parentale de photographier les élèves mineurs.

- **TENUE D'EPS** : la tenue de sport est obligatoire pour tous. Les parents doivent passer commande et payer l'achat du tee-shirt avec logo du LP, auprès des professeurs d'EPS lors des inscriptions (coût : 8 euros) en salle R11.
- **ASSURANCE** : Fournir éventuellement l'attestation au L.P. - l'assurance est fortement recommandée.

- **INTERNAT** : Remplir l'imprimé fourni au moment de la réinscription et l'adresser au Proviseur du LP pour avis et transmettra au Proviseur du Lycée Général & Technologique.
- **DEMI PENSION** : La carte de demi-pensionnaire sera éventuellement délivrée au moment de la Réinscription (coût : **9,50 €** au service de l'intendance du LGT)

- **REMIS A L'ÉLEVE** : - Carnet de correspondance à la rentrée
- Les autres documents sont disponibles et téléchargeables sur le site du LP La Trinité : <http://cms.ac-martinique.fr/etablissement/lpfrantzfanon/>

B – EXAMENS BAC PRO – CAP – BEP – 3e prépa pro – MCAD – SESSION JUIN 2016 :

1- Pour tous les candidats

- 3 enveloppes à fenêtre autocollantes, format 22X11, timbrées au tarif en vigueur pour envoi simple de 20g ;
- 3 timbres tarif normal en vigueur pour envoi simple 20g ;
- 1 photocopie lisible de la carte d'identité recto-verso ou copie du livret de famille (partie concernant le candidat) ;
- 1 attestation de recensement ou 1 certificat de participation de la journée d'appel à la défense ou la convocation pour tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;

2- Pour l'épreuve d'EPS : seuls les candidats bénéficiant d'une dispense pour inaptitude totale ou partielle doivent remettre un certificat médical du médecin traitant au CPE et au professeur d'EPS. Ils seront ensuite convoqués par l'infirmière et le médecin scolaires. NB : en cas d'absence au cours d'EPS, les candidats sont éliminés.

3- Les justificatifs de bénéfices ou de dispense d'épreuve

- photocopie du dernier relevé de notes justifiant le ou les bénéfices d'épreuves.

ATTENTION :

- les dispenses ou bénéfices pour la session en cours ne sont pris en compte que si les pièces justificatives correspondantes sont jointes au dossier d'inscription, après décision du chef d'établissement.
- lors de l'inscription aux examens, les confirmations devront être contrôlées, datées et signées par les candidats et le responsable légal en amont par la vie scolaire et/ ou le professeur principal) ;
- les inscriptions aux examens ont lieu à partir du mois d'octobre de l'année d'examen (dates communiquées).

C) - REMARQUES :

- 1 - Les jours et dates de confirmation d'inscription ou de réinscription indiqués doivent être impérativement respectés.
- 2 - L'admission définitive au L.P de Trinité ne sera prononcée qu'au vu du **DOSSIER COMPLET** présenté dans le délai fixé.
- 3 - La liste des livres et du matériel que vous devez acquérir est téléchargeable sur site de l'établissement.
- 4 - L'inscription au L.P vaut engagement d'accepter et de respecter - ou de faire respecter - le contrat de vie scolaire (règlement intérieur).

La Provisseure,
Chantal REYAL

